



Syndicat National des Agents des Douanes

Interrégion de DIJON

L'arroseur ... arrosé,

Nous ne le cachons pas, nous avons été choqués par le titre et la première page du journal syndical N°19 « le gant de crin » en date du 17/12/2010.

Le titre tout d'abord «Un petit Tour et puis s'en vont », en référence certainement au CTPS-DI du 01/12/2010. Sauf que nous sommes restés jusqu'au bout (17 heures) contrairement à cette OS qui a quitté la salle du dernier CTPS-DI (1h1/2 après l'ouverture de la séance). D'où le titre de notre article.

Une attaque en règle à mots plus ou moins couverts a eu lieu dans cette parution. Sur la tenue du CTPS -DI, nous confirmons que ce n'est pas la majorité des OS qui l'ont demandé mais **l'unanimité** de celles-ci. Un syndicaliste ayant voix délibérative donnant son accord engage son organisation. Dans un cas similaire, sans vouloir donner de leçons, nous aurions siégé et nous aurions réglé nos problèmes en interne. Nous considérons qu'informer deux jours avant la tenue de cet instance de sa non participation, d'autant plus par tract, est discourtois vis à vis du DI et des autres syndicats (alors que les CTPS à la demande des OS doivent être demandés 15 jours avant).

Sur le fond, cette demande de CTPS-DI de notre part vient du fait que chaque année, en Janvier, le DI nous convoque pour débattre des effectifs. Par cette convocation, nous voulions préparer la réunion institutionnelle, faire préciser des points sur les tableaux des effectifs et avoir des indications sur les orientations que le DI entendait présenter en Janvier. Bilan : au vue des éléments avancés, considérant que le CTPS -DI institutionnel était uniquement convoqué pour supprimer des postes, nous avons décidé avec la CFDT de ne pas cautionner cette attitude et donc de ne pas siéger (contrairement à ceux qui déclarent ne pas siéger par principe aux CTPS, dernier § p2 du Gant de crin, voir pièce jointe).

Par notre demande, nous vous l'affirmons, nous ne sommes pas naïfs, nous ne pensions pas renverser le cours des suppressions d'emplois... Et nous le regrettons.

Quant à l'envahissement du CTPS-DI, nous l'avons envisagé, mais les donneurs de leçons prompts à dire « armons nous et... partez », nous les connaissons trop bien. Avant de parler, nous préférons au préalable savoir si nous avons les moyens de nos ambitions pour les actions envisagées.

De même, entrer dans une pièce en reculant (outre que ça peut être dangereux...) d'un organisme institutionnel en sachant déjà qu'on va claquer la porte n'est pas notre tasse de thé : le quorum étant atteint, la réunion peut se tenir. La hiérarchie peut alors afficher un dialogue social de qualité.

Pour finir, nous souhaiterions que des dirigeants de ce syndicat nous contactent pour nous préciser à quelle occasion nous avons « fait du bruit » sur ce CTPS-DI ? Quand ont-ils proposé l'envahissement d'un CTPS ? Qui est ce « nombriliste irresponsable » ? Quand aurait-il sali un collègue ? Attention, si on accuse de diffamation, il faut savoir de quoi on parle et ensuite on va jusqu'au bout.

Si nous avons des visées électoralistes, il y a longtemps qu'on aurait étalé les manquements de certains dans les organismes professionnels ou les attitudes ambiguës en CAP ou CHS.

Par la parution objet de notre ire, nous nous demandons qui a réellement les élections dans le collimateur.

Nous avons toujours privilégié, même en rongant nos freins, l'unité syndicale et surtout nous ne souhaitons pas étaler d'éventuelles divisions syndicales devant l'Administration, notre seule adversaire, qui depuis le 17/12/2010 doit bien rigoler.

Pour notre part nous continuerons notre mission de défense de tout le personnel et nous espérons pouvoir le faire avec l'ensemble des autres OS. Même si désormais ça va être dur.

**Le BUREAU INTERREGIONAL
du SNAD C.G.T. DIJON**